

FO**Enseignement
Agricole****Les fonctionnaires,
cible du gouvernement !****Mais que font les syndicats ?****Réduction drastique des contrats aidés**

La question agite les établissements en ces jours de rentrée. Tous partagent les inquiétudes sur les conséquences sur le fonctionnement de nos établissements. Ce sont notamment les agents auxiliaires de vie scolaire (AVS) et leur rôle dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap qui seraient remis en cause par ces suppressions d'emploi. Dans l'enseignement agricole, nous n'avons pas de confirmation à cette heure de leur maintien !

FO dénonce le caractère précaire du statut de ces personnels ! FO considère que la seule évolution positive pour ces salariés et pour leur mission est la transformation de ces contrats en AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) en CDI dans l'attente d'emplois statutaires de la Fonction Publique et non leur suppression.

**Gel de la valeur du point d'indice pour 2018 !****Réinstauration du jour de carence en cas d'arrêt maladie !****Suppression de 120 000 postes confirmée dans les Fonctions Publiques!**

D'autres menaces planent toujours comme les modalités de compensation de **l'augmentation de 1,7 % de la CSG** (Contribution Sociale Généralisée) qui ne sont toujours pas connues pour la Fonction Publique.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a annoncé des Etats généraux du service public.

Les fonctionnaires sont des boucs-émissaires. Ils passent pour responsables, entre autres, de l'échec scolaire et de la dette publique !

Pour FO, il n'est pas acceptable que la Fonction Publique et ses agents restent les variables d'ajustement des politiques budgétaires libérales.

FO Enseignement Agricole, forte de ses valeurs d'indépendance et de liberté, va rester plus que jamais attentive, impliquée et exigeante pour défendre les intérêts des agents mais aussi ceux du service public républicain auquel elle est particulièrement attachée.

FO Enseignement Agricole est plus que jamais à l'écoute de tous les agents. N'hésitez pas à nous faire part de vos problèmes et à nous rejoindre.

www.foenseignementagricole.fr

Les premières annonces du Gouvernement et du ministre Gérald Darmanin font fort !

**Le calendrier de la mise en œuvre
de PPCR « étalé » !**

Le ministre de l'Action et des Comptes Publics l'a annoncé le 10 juillet : il faut faire des économies et pour cela, il propose d'étaler la mise en œuvre de PPCR !

Pour sa part FO, a voté contre PPCR dénonçant que, pour la plupart des agents, PPCR consiste en un allongement de carrière (avec la suppression des réductions d'ancienneté, il faudra plus de temps pour atteindre un échelon équivalent) et estimant que ces mesures ne suffiraient pas à neutraliser l'augmentation de prélèvement pour pension civile et étaient loin de compenser la perte de salaire des fonctionnaires liées au gel du point d'indice depuis 2010. Si, en plus, les fonctionnaires doivent encore attendre !!